

Pas de déconfinement 2 mais un confinement allégé : préparez-vous à l'absurde

Emmanuel Macron a annoncé qu'il fera une déclaration la semaine du 23 novembre 2020, et tout le monde s'attend à ce que le Président donne le feu vert pour les fêtes de Noël, la réouverture des commerces un déconfinement 2, en somme, qui mettrait un terme au confinement 2. Ce ne sera probablement pas le cas, selon ce qui fuite depuis quelques jours des proches de l'exécutif.

Oubliez le déconfinement : il n'aura pas lieu avant longtemps

Le gouvernement aurait-il appris de l'erreur du premier déconfinement, lorsque d'un coup les Français ont pu aller où ils le désiraient, passer l'été en famille et faire la fête, ce qui n'a sans doute pas aidé à éviter la deuxième vague ? Peut-être. C'est en tout cas ce que laissent entendre les déclarations de Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement, le 18 novembre 2020 : « on parle d'une adaptation éventuelle du confinement à partir du 1er décembre si la situation sanitaire le permet ».

Une manière de faire un entre deux : le confinement sera de mise, mais les Français auront de plus en plus de droits, à mesure que le temps passe et que la pandémie se calme quitte à revenir en arrière de quelques étapes en cas de reprise de la circulation du virus. Car c'est bien ça l'idée : éviter de déconfiner pour reconfiner, et dire aux gens qu'ils ne sont pas déconfinés de sorte à ce que si un serrage de vis est nécessaire, ils ne s'étonnent pas.

Trois premiers « paliers » qui restent à préciser

Il faudra attendre les derniers arbitrages du gouvernement, et l'analyse de l'évolution de la situation sanitaire, pour savoir quelles seront les règles assouplies ou non, et quand elles le seront. Mais déjà, selon diverses sources, trois grandes étapes se profilent.

Première étape, à visée économique : la réouverture des magasins. Aucune date n'a été fixée : les commerçants espèrent rouvrir pour le 27 novembre 2020, date du Black Friday, mais ça s'annonce peu probable. Le week-end du 28 novembre, peut-être ? Ou tout simplement le 1er décembre, date théorique de la fin du confinement.

Deuxième étape : Noël. Si tout va bien, les Français pourraient être autorisés à passer Noël en famille et pour ce faire, ils seront autorisés à faire des trajets interrégionaux. À moins que les Français se ruant dans les magasins, la pandémie ne reprenne de plus belle

Troisième étape : la réouverture des bars et restaurants. Là, aucune date n'est annoncée, la rumeur ne parlant pas de réouverture avant la mi-janvier 2021 voire février. Mais là aussi, ça va dépendre si les fêtes de Noël n'auront pas relancé l'épidémie.

Après l'absurde des rayons de supermarché fermés, préparez-vous à l'absurde du confinement allégé

Si les Français ont eu beaucoup de mal à comprendre et accepter les règles du confinement 2, notamment la question des biens « essentiels » et « non-essentiels », le confinement allégé pourrait s'annoncer encore plus absurde. Car les règles pourraient être incompréhensibles.

Si on pourra aller faire du shopping, pourra-t-on y aller en famille ou une personne à la fois ? Mais aura-t-on le droit de visiter famille et amis chez eux ou faudra-t-il organiser des « journées shopping » pour se retrouver ? Quid des familles séparées de quelques kilomètres seulement, mais dans deux régions différentes ?

Pourra-t-on aller faire du shopping dans une autre région ou sera-t-on cantonnés à notre commune ? Auquel cas, qu'en sera-t-il des centres commerciaux de province ?

Faudra-t-il une attestation de déplacement pour une journée shopping ? Et si on n'achète rien, va-t-on avoir une amende ?

Les questions seront nombreuses et le gouvernement aura du travail pour tout expliquer. Et comme pour le confinement 1 ou le confinement 2, les incohérences et les incompréhensions seront légion.